Territoires labellisés
Rubans du développement durable

Edition 2012

Fiche d'identité
Norbert METAIRIE (PS)
Morbihan (56)
192 000 habitants, 19 communes
Date d'engagement : Mars 2008

Lorient Agglomération

Agenda 21 et Plan Climat Energie Territorial

Pour le territoire de Lorient qui est à la fois rural, urbain et maritime, l'océan est à la fois facteur de crainte sur les effets du changement climatique, mais aussi source d'opportunité, notamment en matière d'énergies renouvelables. C'est sur ce constat que Lorient Agglomération a conçu son Agenda 21. Il sera déployé sur la période 2012 – 2020 et intègre le Plan Climat Energie Territorial (PCET). L'objectif principal de l'Agenda est de réduire de 20% les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, par rapport à leur niveau de 1990. Les 21 « chantiers », qui visent en priorité les transports et l'habitat, sont menés dans une logique de transversalité et de concertation. L'Agence d'urbanisme s'est particulièrement impliquée, et une société d'économie mixte a été créée pour faciliter le développement des énergies renouvelables.

1 – Portage politique et technique de la stratégie de développement durable	
Portage politique	L'impulsion politique de la démarche a été donnée par Norbert Metairie, Président de Lorient Agglomération, et Eric Regenermel, Vice-Président chargé de l'élaboration de l'Agenda 21. Cet engagement fait suite à la Charte pour l'Environnement et le Développement Durable[1] mise en œuvre de 2002 à 2007. L'Agenda 21 a été adopté à l'unanimité. 10 Vices Présidents sur 22 sont membres de l'instance de pilotage « groupe projet Agenda 21 » et les six commissions d'élus sont chargées de la mise en œuvre du programme. Le programme d'actions est budgétisé dans les différents programmes opérationnels. Une enveloppe de 50 000 € est allouée à la mise en œuvre technique de l'Agenda 21. Lorient Agglomération est adhérente à la Convention des Maires et au Comité 21.
Pilotage de la stratégie	Le dispositif de pilotage de l'Agenda 21 repose sur deux instances : • Le bureau de Lorient Agglomération prépare les décisions du Conseil et se réunit régulièrement pour faire le point sur l'état d'avancement. • Le « groupe projet Agenda 21 » assure la co-production du programme d'actions par l'ensemble des parties prenantes. Créé en octobre 2008, il est composé de 27 personnes : 10 vice-présidents, 6 représentants d'institutions publiques[2], 6 représentants du Collectif associatif pour le développement durable et 5 représentants du Conseil de développement. Il a tenu 11 réunions plénières entre 2008 et 2011. Le Comité de direction est chargé d'intégrer l'Agenda 21 dans le système de management de la collectivité. Animé par le Directeur général des Services, il comprend les 5 directeurs généraux adjoints (DGA), les 17 directeurs opérationnels et le Directeur de la Communication.

[1] La Charte pour l'Environnement et le Développement Durable a reçu plusieurs distinctions : les Rubans du développement Durable en 2003, le 2ème prix des Trophées des Eco-maires en 2005 et enfin la reconnaissance Agenda 21 local en 2007, prolongée en 2011.
[2] A savoir : un représentant du sous-préfet, un représentant de l'inspection académique, trois représentants des chambres consulaires, un représentant du Comité Départemental des Pêches,

	La chargée de mission Agenda 21 (intégrée dans la Direction Environnement/Développement Durable) et la chargée de mission Plan climat (rattachée au responsable du pôle « Ingénierie et Gestion Techniques ») assurent l'animation, le suivi et l'évaluation du programme d'actions, en lien avec les porteurs de projet.
Mobilisation des équipes internes	Après l'organisation de cinq sessions de sensibilisation des agents au développement durable, un réseau de 27 « correspondants Agendas 21 » a été constitué en avril 2008 dans les services et à l'Agence d'urbanisme et de développement économique du pays de Lorient (AudéLor). Les directeurs généraux adjoints des pôles « Aménagement, Environnement, Transports » et « Ingénierie et Gestion Techniques » et la Directrice de l'Environnement et du Développement durable sont explicitement chargés d'assurer la mobilisation de tous les agents. La lettre mensuelle d'information interne et l'intranet relaient les informations sur l'Agenda 21. Un groupe de travail sur l'exemplarité de la collectivité est force de proposition sur différents thèmes : prévention des déchets, économies d'énergie, réduction des déplacements, critères de développement durable dans les marchés publics, etc.

2 – Ancrage de la stratégie sur le territoire de la collectivité – modes de mobilisation	
Communication et promotion de la démarche	Les actions de développement durable de l'Agglomération sont amplement relayées par : • un numéro spécial du magazine d'information de Lorient Agglomération, édité en septembre 2010, pour rendre compte de l'état d'avancement de la démarche et informer les habitants ; • le blog dédié à l'Agenda 21 http://blogagenda21.caplorient.fr/; • le Printemps de la Terre et le Salon Terre !, réalisés en alternance une année sur deux depuis 2003[3] ; • le « Lorient Agglomération Tour » qui propose aux collectivités locales et aux acteurs socioéconomiques de découvrir les sites et projets emblématiques à travers trois circuits de visites d'une journée ; L'Agenda 21 et le Plan Climat ont été présentés à la presse à l'occasion du retour de l'expédition Tara Océans en mars 2012.
Education au développement durable	800 élèves ont suivi l'expédition Tara (de 2009 à 2012) et huit classes ont présenté les travaux réalisés dans le cadre du programme pédagogique dédié, lors d'un forum organisé avec le rectorat d'Académie et la Cité de la Voile Eric Tabarly. Six opérations pédagogiques sont menées chaque année, en partenariat avec l'Education nationale et les syndicats de bassins versants sur la préservation de l'environnement, la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et du littoral. 1500 scolaires par an bénéficient d'animations pédagogiques réalisées par des associations locales ou effectuent des visites de sites[4]. Pour faire réfléchir les habitants à l'aménagement durable, l'AudéLor a conçu le jeu « Plus belle ma ville ? », construit par l'association Idées détournées. Chaque année, une action de communication d'envergure sera réalisée auprès des habitants.
Concertation	L'élaboration de l'Agenda 21 a largement mobilisé les acteurs internes et externes : • En juin 2008, 300 élus et agents sont venus aux deux journées de rencontre « Agenda 21 – Mode d'emploi » ; • 15 ateliers ont rassemblé environ 200 acteurs socioéconomiques et des experts du territoire ; • Au printemps 2010, une « grande tournée des 19 communes » a permis d'échanger sur les 21 chantiers avec les élus, techniciens et acteurs locaux. • Le « groupe marketing territorial » des chefs d'entreprises a consacré une réunion à l'Agenda 21.

[3] Lors de la 5ème édition du Salon « Terre ! » en mars 2011, visiteurs et scolaires ont pris connaissance des résultats de l'enquête d'opinion menée pour l'Agenda 21 et ont reçu une information sur les 21 chantiers.
[4] L'Agglomération souhaite aussi soutenir les démarches du type Agendas 21 scolaires, Agendas 21 des familles, et renforcer son partenariat avec l'Education nationale pour encourager la formation du personnel et des acteurs pédagogiques. Le lancement d'appels à projets auprès des écoles et des associations locales est à l'étude.

	La concertation avec la population a continué dès 2011 pour l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains. 19 cafés débats ont mobilisé 700 participants. Une concertation sur les transports collectifs se poursuit sur le blog. De plus, des Assises du développement du territoire de Cap l'Orient Agglomération ont été organisées en juin 2011 pour envisager l'avenir économique du territoire.
Contractualisation	L'Agglomération apporte un soutien financier aux travaux d'amélioration de la qualité environnementale, aux travaux de maîtrise de l'énergie, à la réhabilitation énergétique des logements sociaux[5]. Elle incite à la construction de logements passifs et de bâtiments à énergie positive par une majoration des aides allouées. Enfin, elle intègre des clauses dans certains marchés publics pour favoriser l'emploi des handicapés. Lorient Agglomération a signé une charte d'engagement de réduction des déchets avec la grande distribution et le Conseil général du Morbihan pour mettre en place un programme de 15 actions. Le programme LEADER finance la mise en œuvre d'une filière alimentaire locale de produits terre/mer.
Portée de la mobilisation	Des acteurs locaux sont déjà très engagés dans le développement durable : • L'Agence locale de l'énergie fédère un réseau d'acteurs locaux et de professionnels engagés pour la transition énergétique du territoire. • Le Collectif Associatif pour le Développement Durable regroupe 40 associations engagées sur le Pays de Lorient. • L'AudéLor a impulsé les rencontres entre élus et chefs d'entreprises au sein du groupe marketing territorial. Elle est en lien avec le Centre des jeunes dirigeants du pays de Lorient dont les membres s'engagent sur des démarches de RSE. • Le Festival interceltique organise un village de sensibilisation éco-citoyenne, subventionné par l'Agglomération. D'autres initiatives sont menées depuis le lancement de l'Agenda 21 : • Une commission Agenda 21 a été constituée au sein du Conseil de développement pour alimenter la réflexion du « groupe projet »[6]. • Lorient Agglomération va répondre à l'appel à projets « Boucle énergétique locale » de la Région Bretagne. Il s'agit d'articuler l'ensemble des actions innovantes menées et de donner une impulsion aux initiatives locales.
Articulation des politiques publiques et des échelles territoriales	L'Agenda 21 est pris en compte dans les six missions du projet communautaire. Agenda 21, PCET, PDU et PLH ont été réalisés en même temps. Ces documents structurants partagent des objectifs communs, leurs programmes d'actions s'articulent et font en sorte que les leviers d'actions de l'agglomération se complètent. Par exemple, le PDU, présenté au Conseil communautaire en mai 2012, constitue le volet opérationnel de l'Agenda 21 en matière de transports et déplacements. Lorient Agglomération est membre actif du Comité régional des Agendas 21 et du Réseau régional des collectivités engagées dans un Plan Climat. Elle participe aux forums des Agendas 21 organisés par le Département du Morbihan. Enfin, un réseau de référents « Agenda 21 communaux » est à constituer avec les huit communes qui sont déjà engagées dans un Agenda 21 et avec celles qui souhaitent le faire.

3 – Structure, mise en œuvre et évaluation de la stratégie de développement durable	
Axes stratégiques	L'Agenda 21 est structuré autour de quatre axes : 1. L'identité maritime, l'attractivité, l'innovation et la diversification économique ; 2. L'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement ; 3. L'accès aux besoins essentiels et la cohésion sociale ; 4. La participation de chacun à réduire l'empreinte écologique du territoire. Ils sont déclinés en 21 « chantiers » et 50 actions structurantes subdivisées elles-mêmes en plusieurs actions ce qui aboutit à 255 actions opérationnelles.

[5] L'octroi de cette aide est conditionné à la mise en place de dispositifs de concertation et de communication auprès des habitants sur les économies de charges réalisées.
[6] Trois groupes de travail sont chargés de réfléchir sur la recomposition des territoires du local à l'international, l'économie verte et le volet culturel dans le contrat de Pays

	Concernant la prospective Energie-Climat, la collectivité a fait le choix d'un scénario volontariste qui met en application les objectifs nationaux et européens du facteur 4[7]. De plus, les 21 chantiers répondent aux défis de la Stratégie nationale de développement durable.
Suivi et évaluation de la démarche	L'AudéLor été missionnée pour réaliser une expertise de la centaine d'indicateurs proposés par le groupe projet pour évaluer les résultats. 56 indicateurs sont validés par cette expertise. Ils vont constituer le tableau de bord d'évaluation du programme. Six groupes de travail composés des porteurs de projets (interne et externe) seront mis en place au 2ème semestre 2012 pour réaliser le bilan annuel du programme et proposer de nouvelles actions.

4- Actions réalisées

Thématique	Actions réalisées	Résultats chiffrés
Responsabilité sociétale des organisations	• Clause d'insertion dans des marchés publics (entretien des zones d'activités communautaires, nettoyage des vêtements de travail) pour privilégier l'emploi de personnes handicapées	• En 2011, 25 marchés concernés par l'insertion sur les 71 marchés de travaux passés par la collectivité, pour 85 976 heures de travail.
	• Programme de prévention des déchets (charte d'engagement de réduction des déchets avec la grande distribution et le Conseil général)	• Objectif visé : réduction du gisement global de déchets de 7% en 5 ans.
	• Construction d'un navire à passagers « zéro émission ».	• Mise en service à l'été 2012, la navette accueillera 113 personnes. Bateau électrique doté de deux propulseurs alimentés par des condensateurs à recharge rapide permettant d'assurer les 14h de service.
Lutte et adaptation au changement climatique	• Efficacité énergétique des bâtiments	• Deux bâtiments BBC : la maison de l'Intercommunalité en cours de construction et qui sera alimentée par une chaufferie bois et le pôle de collecte des déchets • Un bâtiment à énergie positive : le pôle de collecte des déchets de Riantec • Quatre installations de production photovoltaïque, deux installations de solaire thermique • Cité de la Voile Eric Tabarly : consommation totale d'énergie inférieure de 12% à l'estimation. 150 m^2 de capteurs photovoltaïques couvrant 16% des dépenses électriques du site.
	• Maîtrise de la consommation d'espace et lutte contre l'étalement urbain	• Application des objectifs de densité fixés par le SCOT, le PLH et le PDU, pour chaque commune de l'Agglomération et pour les opérations d'aménagement. • Tableaux de bord de suivi des consommations d'espaces naturels et agricoles
	• Plan d'actions pour la prévention des risques d'inondation et de submersion marine (2012-2015)	• Neuf communes à risques recensées • Connaissance du risque et culture du risque (adaptation au changement climatique)

[7] Réduction de 20% des émissions de GES par rapport à leur niveau de 1990 d'ici 2020

	• Collecte des déchets organiques	• Politique partagée de prévention, prévision, protection contre la mer • Collecte sélective des déchets en porte à porte depuis 2002, Centre de tri depuis 2003, Unité de traitement biologique depuis 2005 • Objectifs fixés par le Grenelle pour 2015 atteints dès 2009 avec plus de 153kg/habitant/an de déchets recyclés • 2500 tonnes de compost « haut de gamme » produits et commercialisés chaque année • Baisse du gisement global depuis 2010
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	• Prise de compétence « Eau, assainissement et gestion intégrée de l'eau » en janvier 2012 : Vers une maîtrise de l'évolution des tarifs et un tarif unique de l'eau sur le territoire. Contrats territoriaux sur les milieux aquatiques et lutte contre la prolifération des algues vertes. • Traitement à terre des sédiments portuaires en alternative à l'immersion en mer des dragages de cinq ports • Réhabilitation du littoral et lutte contre l'érosion côtière	• 5 usines de production d'eau potable, 30 réservoirs de stockage, 23 stations d'épuration, 2200 kms de réseaux • 17 communes engagées dans l'opération « Breizh Bocage » qui soutient les plantations de haies. • Expérimentation sur un volume de 4000m^3 par an ; dimensionnement des installations pour 25 000 m^3/an • Réalisation de 8,5 km d'itinéraires piétons/vélos en bordure de littoral. • Réalisation de deux épis en bois d'azobé certifié issu de forêts gérées durablement suite à la tempête de mars 2008 à Gâvres. • Réfection des murs de protection • Rechargement des plages avec du sable issu de dragage.
Cohésion sociale et territoriale	• Office communautaire Lorient Agglomération Habitat créée le 1er janvier 2012 : outil pour atteindre l'objectif fixé par le PLH de 264 nouveaux logements sociaux par an • Bus à Haut Niveau de Service : Transport collectif en Site Propre (Triskell) composé de trois tronçons. • Eco quartier de 17 ha à Croizamus (respect du relief important, valorisation et préservation de la zone humide et les espaces naturels, espaces publics de convivialité)	• 10320 logements, 659 en projet, 176 en cours de construction ; 19 000 habitants logés. • Première tranche de 6 kms mise en service en 2007 : 7 mn de vitesse gagnée entre Lorient et Lanester (soit 30% en heure de pointe); 2ème tranche en travaux (2013-2016). • Réalisation des espaces publics et livraison des logements en 2013. Densité urbaine : 45 logements/ha.
Soutien à l'économie sociale et environnementale	• Filière alimentaire locale de produits terre/mer (produits locaux et biologiques, circuits courts)	• 44,6% du territoire consacré à l'agriculture, dont 6,3% d'exploitations en agriculture biologique au Pays de Lorient (4% à l'échelle de la Bretagne). • Vente directe par 20% des exploitations • 10% de repas biologiques servis dans les cantines • Guide « Où trouver ses produits locaux » • Ouverture d'un marché de producteurs

	• Reconversion du site de la Base des Sous-Marins (le site accueille la Cité de la Voile Eric Tabarly, le bunker à flot K3, des sociétés industrielles spécialisées dans l'activité nautique et la création d'un pôle course au large reconnu au niveau européen)	• Prix European Destination of Excellence, novembre 2011 • 200 000 visiteurs par an • Village « le Nautique de Keroman » (entreprises spécialisées dans le secteur du nautisme) • 50 bateaux de tous types se préparent à la course sur le site.
	• Label Tourisme et Handicap des équipements de loisirs : une mission de conseil et d'assistance à l'ensemble des partenaires et des professionnels est réalisée.	• Etudes diagnostic des établissements recevant du public (ERP) de loisirs et touristiques, de la voirie, des espaces publics et des transports collectifs • Mise en accessibilité des ERP et des transports pour 2015
	• Soutien au projet des Festivals engagés pour le développement durable	• Soutien pour pérenniser les emplois d'insertion, notamment à l'Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail de Larmor-Plage qui gère et entretien un stock de gobelets réutilisables • Projet de recyclerie avec l'association Idées détournées • Subventions attribuées pour créer le village de sensibilisation écocitoyenne au Festival Interceltique
Epanouissement humain	• Salon régional du développement durable Terre !	• 5ème édition en mars 2011, organisé tous les 2 ans depuis 2003 • 4 jours, 200 exposants, 50 ateliers, tables rondes et animations, une conférence inaugurale « Consommer mieux, consommer moins » • 10 000 visiteurs et 2500 scolaires
	• Journée du Printemps de la Terre : découverte des sites et projets développement durable du Pays de Lorient	• 5ème édition en mai 2012 • Public : collectivités et professionnels
	• Adhésion à la charte de la langue bretonne « Ya d'ar Brezhoneg » initiée par l'Office de la langue bretonne	• Premier niveau de certification de la charte validé en 2012 ; objectif : 3ème niveau de certification en 2015
Coopération internationale	• Festival international de films « pêcheurs du monde »	• 3ème édition en 2011
	• Festival Alimenterre	• Edition 2011 : 2 semaines, 15 partenaires (collectivités, associations, comités de jumelage, éducation nationale, coopératives, syndicat), 34 projections, 14 animations, 3 expositions, 700 participants et 800 environ scolaires mobilisés.

Contact politique	Contact technique
Nom : Eric Régénermel, Fonction : Vice-Président chargé de l'élaboration de l'Agenda 21	Nom : Catherine Torel-Brétécher Fonction : Chargée de mission Agenda 21 Mail : ctorel@agglo-lorient.fr

Une initiative de : AMF, Maires de grandes villes, Comité 21
Avec le soutien de : Caisse des Dépôts, GDF SUEZ, EIFFAGE, SNCF
Et la participation de : Datar, Assemblée des Départements de France, Communautés Urbaines de France, Villes Moyennes, Petites Villes de France, Pays et Agglos de France, Eco Maires, Cap' Com, PNUE, Environnement Magazine, Neoplanete, Demain, Maires de France

Cartographie des acteurs de l'Agenda 21 et du Plan climat de Lorient Agglomération

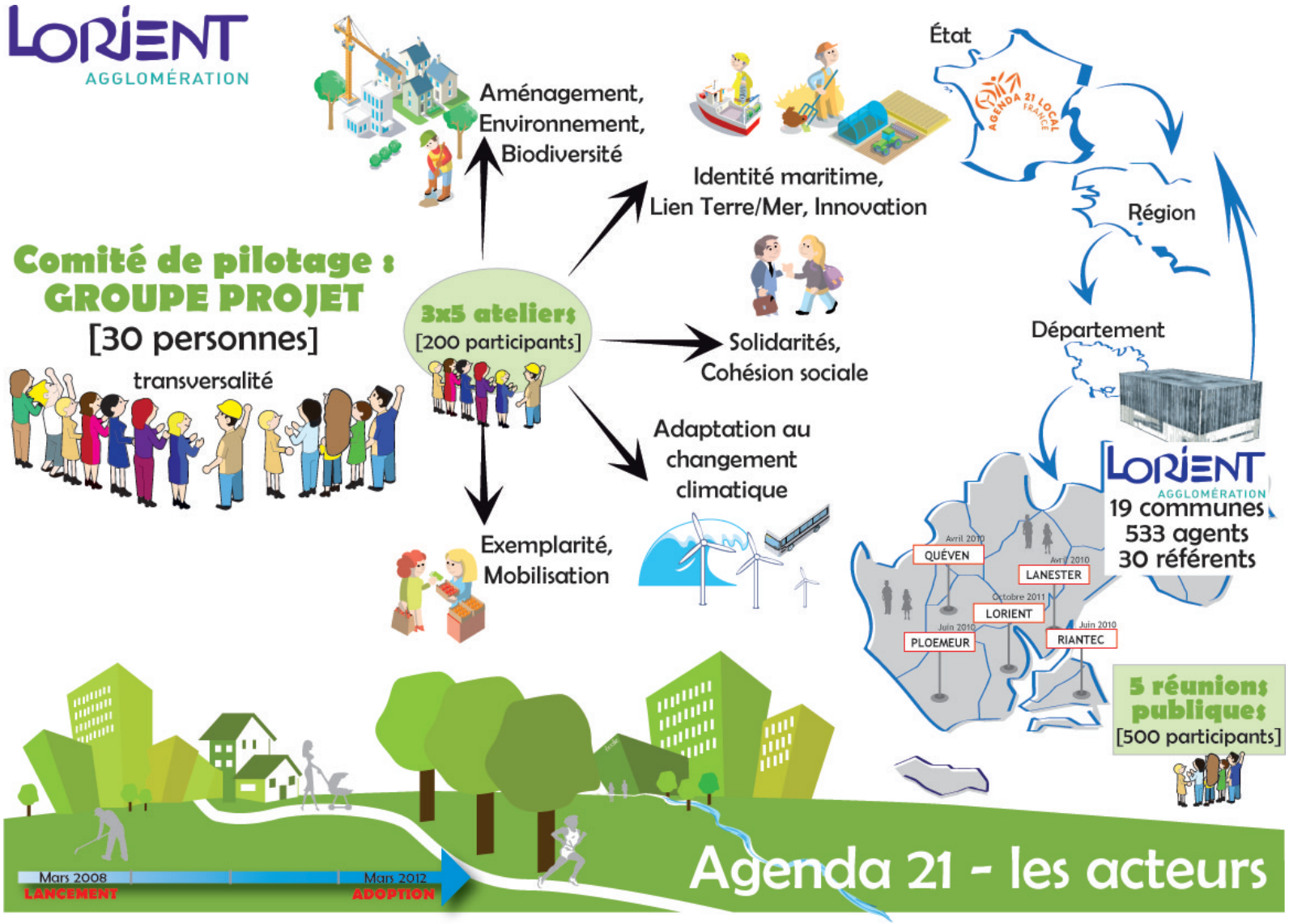

Source : Lorient Agglomération, dossier de candidature aux Rubans du développement durable, édition 2012

Cartographie des actions de l'Agenda 21 de Lorient Agglomération

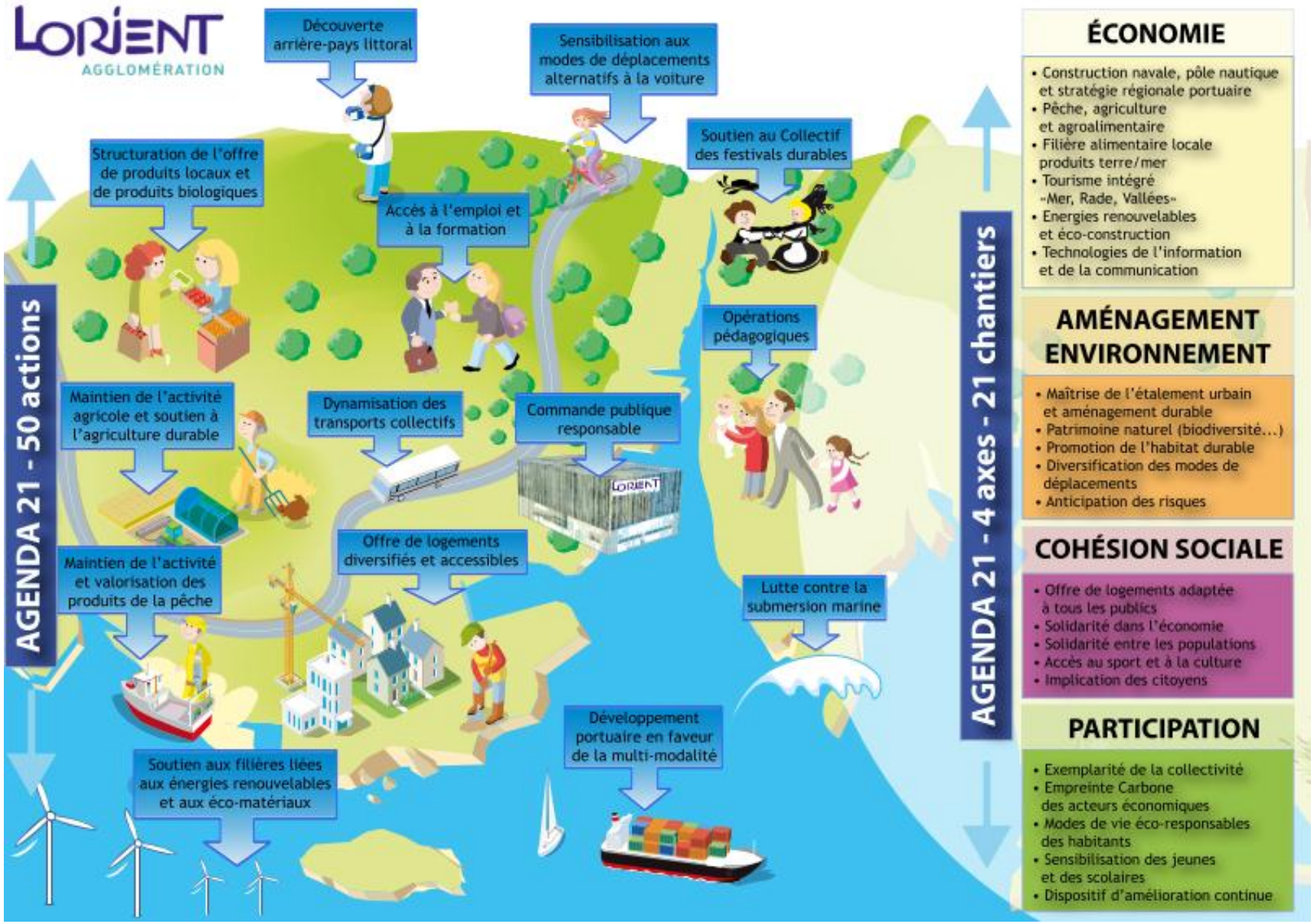
LORIENT AGGLOMÉRATION
Découverte arrière-pays littoral
Sensibilisation aux modes de déplacements alternatifs à la voiture
Soutien au Collectif des festivals durables
Structuration de l'offre de produits locaux et de produits biologiques
Accès à l'emploi et à la formation
Opérations pédagogiques
Maintien de l'activité agricole et soutien à l'agriculture durable
Dynamisation des transports collectifs
Commande publique responsable
Offre de logements diversifiés et accessibles
Maintien de l'activité et valorisation des produits de la pêche
Lutte contre la submersion marine
Développement portuaire en faveur de la multi-modalité
Soutien aux filières liées aux énergies renouvelables et aux éco-matériaux
AGENDA 21 - 50 actions
AGENDA 21 - 4 axes - 21 chantiers
ÉCONOMIE
• Construction navale, pôle nautique et stratégie régionale portuaire
• Pêche, agriculture et agroalimentaire
• Filière alimentaire locale produits terre/mer
• Tourisme intégré «Mer, Rade, Vallées»
• Energies renouvelables et éco-construction
• Technologies de l'information et de la communication
AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT
• Maîtrise de l'étalement urbain et aménagement durable
• Patrimoine naturel (biodiversité...)
• Promotion de l'habitat durable
• Diversification des modes de déplacements
• Anticipation des risques
COHÉSION SOCIALE
• Offre de logements adaptée à tous les publics
• Solidarité dans l'économie
• Solidarité entre les populations
• Accès au sport et à la culture
• Implication des citoyens
PARTICIPATION
• Exemplarité de la collectivité
• Empreinte Carbone des acteurs économiques
• Modes de vie éco-responsables des habitants
• Sensibilisation des jeunes et des scolaires
• Dispositif d'amélioration continue

Source : Lorient Agglomération, dossier de candidature aux Rubans du développement durable, édition 2012